

Je protège les enfants des maladies infectieuses, en particulier dès qu'ils sont en collectivités

Le site du Docteur Didier VERMEULEN

Adresse du site : www.docvadis.fr/didier-vermeulen



Validé par
le Comité Scientifique Médecine générale

Les maladies contagieuses infantiles sont des maladies infectieuses transmissibles au sein des collectivités. Certaines peuvent avoir des conséquences sur la santé de votre enfant. Il faut le protéger et éviter la contamination à d'autres enfants.

Qu'est-ce qu'une maladie contagieuse ?

Les maladies contagieuses sont causées par des microbes, tels que les virus et les bactéries. Les bactéries sont des êtres vivants formés d'une seule cellule. Elles provoquent des maladies comme le rhume ou la pneumonie. Les virus sont des micro-organismes qui ont besoin de contaminer un hôte pour se multiplier. Ils provoquent des maladies comme la grippe et la varicelle. La contagion correspond à la dissémination des microbes. Elle se déroule avec un délai d'incubation spécifique à chaque maladie. La contagion directe se fait par voie aérienne, au moment de la toux ou des éternuements, ou par contact cutané. La contagion indirecte se fait par un intermédiaire, tel qu'un aliment ou les eaux usées, comme pour le choléra.

□

Quelles sont les maladies fréquentes chez les enfants ?

Coqueluche

La coqueluche est causée par une bactérie, présente dans le nez, la bouche et la gorge des personnes infectées. La transmission se fait par la toux et les éternuements. La maladie se manifeste par des quintes de toux, accompagnées d'une sensation d'étouffement. La meilleure protection contre la coqueluche est la vaccination conseillée dès l'âge de 2 mois.

Oreillons

Les oreillons sont causés par un virus qui atteint les glandes salivaires. La transmission se fait par la salive ou l'urine. La maladie se manifeste par de la fièvre, des maux de tête et des douleurs à l'oreille. Les glandes salivaires grossissent et entravent la mastication. L'inflammation du testicule est une complication rare. La vaccination est recommandée à 12 mois.

Rougeole

Très contagieuse, la rougeole est causée par un virus. Elle se répand par la toux et les éternuements. La maladie se manifeste par un écoulement nasal, une toux et une forte fièvre. Ensuite, une éruption apparaît sur le visage, puis se répand sur la poitrine, sur les bras et les jambes. Les complications sont rares : otite, pneumonie et inflammation du cerveau. La vaccination est conseillée à 12 mois.

Rubéole

Provoquée par un virus, la rubéole se transmet par les sécrétions du nez et de la gorge. La maladie se manifeste par une faible fièvre et un léger rhume. Une éruption cutanée peut apparaître. Souvent, les ganglions du cou gonflent. La vaccination est conseillée à 12 mois.

Varicelle

Très contagieuse, la varicelle est causée par le virus varicelle-zona et se transmet par contact direct. Elle débute par de la fièvre, suivie par une éruption accompagnée de fortes démangeaisons. Les boutons rouges se transforment en cloques remplies de liquide, qui s'assèchent. Un vaccin contre la varicelle est recommandé aux enfants immunodéprimés et chez l'adolescent âgé de 12 à 18 ans sans antécédent.

Méningite

La méningite est une inflammation des méninges, les membranes qui entourent le cerveau et la moelle épinière, provoquée par des virus ou des bactéries. Il existe plusieurs types de méningite :

- Le plus souvent, la méningite virale due, par exemple, au virus des oreillons n'est pas grave.
- La méningite bactérienne peut parfois provoquer des séquelles. Il existe un vaccin, sans effets secondaires, contre la méningite à *Haemophilus influenzae*. Il est recommandé à partir de 2 mois.
- La méningite à méningocoques est plus problématique. Elle se déclenche souvent sous forme d'épidémie en milieu scolaire. La vaccination contre le méningocoque C est recommandée aux enfants de 5 mois avec un rattrapage jusqu'à l'âge de 24 ans inclus.

-
-
-
-
-
-
-

Quelles mesures doivent être prises si mon enfant attrape une maladie contagieuse ?

L'arrêté ministériel du 3 mai 1989 impose de tenir votre enfant hors de la collectivité en cas de maladie grave comme la diphtérie, la coqueluche, la scarlatine, la rougeole, les oreillons ou la rubéole. En cas de méningite à méningocoque, la question de l'éviction scolaire ne se pose pas puisque l'enfant est hospitalisé.

Il est souhaitable de garder votre enfant à la maison en cas de fièvre, de vomissement, de diarrhée ou de risque de contagion. Même lorsque ce n'est pas obligatoire, cette éviction est préférable à la phase aiguë de la maladie pour lui et les autres enfants (en cas de grippe, de gastro-entérite présumée d'origine virale, ou de varicelle par exemple).

Il faut appeler l'école dans les 48 heures pour prévenir que votre enfant est malade. A son retour, il est nécessaire d'écrire un mot à l'enseignant pour justifier le motif de l'absence de votre enfant. Vous ne devrez fournir de certificat médical justifiant l'absence de votre enfant que s'il a contracté une maladie contagieuse qui oblige de garder l'enfant à la maison. En cas d'épidémie, notamment en présence d'un cas de méningite à méningocoques, les autorités sanitaires se chargent de retrouver les enfants ayant pu être en contact avec le malade, afin de leur prescrire un antibiotique ou une vaccination selon le type de méningocoques.

-

Comment puis-je protéger mes enfants et ceux des autres de la contagion ?

En faisant vacciner votre enfant. En respectant quelques règles d'hygiène :

- Apprenez-lui à se laver les mains régulièrement, notamment avant de passer à table ou de préparer le repas.
- Apprenez-lui à mettre son mouchoir devant sa bouche, lorsqu'il tousse ou qu'il éternue.
- Apprenez-lui à jeter ses mouchoirs en papier usagés à la poubelle.
- Gardez-le à la maison pendant la durée de la période contagieuse et prévenez l'école.
- Lavez régulièrement ses jouets.

J'apprends à mon enfant à se moucher ou à tousser dans un mouchoir en papier qu'il mettra dans une poubelle. Se laver les mains doit devenir un geste systématique.

Vous pouvez protéger vos enfants contre la rougeole, les oreillons et la rubéole en leur donnant un seul vaccin appelé ROR.



J'apprends à mon enfant à se moucher ou à tousser dans un mouchoir en papier qu'il mettra dans une poubelle. Se laver les mains doit devenir un geste systématique.